

Monsieur le Docteur Jean CHAMBRY

@.fr

Rappel du 08/07/2016 de

- mon courriel du 26/05/2016, intitulé "20160526 AA_Protec_AttLobPsy Commentaires sur communiqué FFP/CNU"

- mon courriel du 09/06/2016, intitulé "20160609 AA_Protec_AttLobPsy communiqué FFP/CNU du 12 mai 2016"

N. Ref : 20160708 AA_Protec_AttLobPsy---JeanChambry : Commentaires et questions sur communiqué FFP/CNU (rappel N°1 par lettre)

Le 08/07/2016

Monsieur le Docteur,

- Le **17 mai 2016, vous avez envoyé un courriel** aux membres du CNA¹, dont je fais partie (au titre du CCNAF²), pour porter à notre connaissance le **Communiqué de presse de la F.F.P., du C.N.U. de pédo-psychiatrie et du C.N.Q.S.P. du 12 mai 2016.**³
- Le **25 mai**, en lisant le mot "maladie" (pour l'autisme) dans ce communiqué, je décidais de réagir et **je vous écrivais** spontanément un assez long courriel avec des questions et des commentaires, en mettant les membres du CNA en copie.⁴
- Le **9 juin**, étant sans réponse depuis deux semaines, **je vous envoyais un nouveau long courriel** (envoyé également aux membres du CNA en copie), dans lequel je donnais quelques précisions,

¹ Conseil National de l'Autisme

² Comité Consultatif National des Autistes de France (<http://CCNAF.fr>)

³ http://www.psydoc-france.fr/Professi/Autisme/Presse/CommuniquePresseAutisme2016_05_12.pdf

⁴ (A cette époque, je n'avais pas fait le rapprochement avec un courriel de vous datant de plusieurs mois, et j'avais donc oublié que vous faisiez partie de la FFP, ce qui d'ailleurs n'apparaissait pas dans votre courriel au CNA.)

j'essayais de prévenir de possibles malentendus, et je m'interrogeais sur les raisons de votre absence de réponse (en tentant évidemment de favoriser cette dernière).

- Le **13 juin, vous m'écriviez**, par courriel, **que vous me répondriez "dans la semaine"**.⁵ **Je vous en remercie et j'ai trouvé cela rassurant**, mais -sauf erreur- **je n'ai toujours rien reçu**.
- **Aujourd'hui**, un mois après mon deuxième long courriel, **je me permets de rappeler tout cela à votre bon souvenir**, en profitant de l'occasion pour convertir mes courriels au format lettre, afin d'en faciliter la lecture.
Je suppose que certaines de mes questions peuvent être difficiles à répondre -voire embarrassantes- mais comprenez que nous sommes obligés de nous "défendre" ; et d'autre part il me semble qu'une absence de réponse pourrait être perçue comme une absence d'arguments, ce qui pourrait diminuer notablement la portée du communiqué de votre corporation⁶, d'autant plus que le public concerné va suivre ces échanges à partir d'aujourd'hui.⁷

Voici donc -ci-dessous- mes deux courriels, en version "lettre".

Je constate avec un certain ennui que tous ces textes commencent à prendre de l'ampleur, aussi **j'espère que vous allez enfin répondre**.

En effet, c'est nettement plus long à écrire qu'à lire, et j'ai beaucoup d'autres occupations nécessaires. Merci.

RAPPEL DE MON COURRIEL DU 26 MAI 2016 :

Cher Monsieur le Docteur Chambry

Merci beaucoup pour avoir transmis ce communiqué, qui m'a semblé refléter une situation effectivement préoccupante.

Je me demandais si vous accepteriez de donner votre avis sur quelques points qui n'étaient pas assez clairs (ou trop "implicites") pour moi, usager autiste (ou "personne autiste" si vous préférez).

⁵ Cependant, ceci était dans un autre échange : celui relatif à la lettre de la FFP à Mmes Neuville et Touraine du 18 juin 2015.

Mais je suppose que si vous comptez répondre à ce sujet "parallèle", en toute logique il n'y a pas de raison pour que vous ne puissiez pas répondre à la présente.

(Pour ma part, je vais publier cet autre échange très bientôt, notamment parce que des collègues et associations amies trouvent cela utile et important.)

⁶ Entre médecins on dit "confrères", mais -étant profane- je ne sais pas dans quelle mesure je pourrais me permettre d'employer le mot "confrérie" (plutôt que "corporation"), car cela pourrait être perçu comme offensant (même si d'aucuns disent que certaines "confréries" réelles noyautent votre corporation -entre autres- ce qui expliquerait toutes les collusions et comportements odieux et incroyables que nous subissons, avec tous les drames familiaux que l'on sait).

Comme déjà exprimé, j'essaie de ne pas dépasser la "ligne rouge" qui vous permettrait (trop facilement) d'estimer ne pas avoir à répondre à des propos insultants (et parfois c'est assez difficile de rester "poli et calme", au vu du caractère révoltant de la situation française, orchestrée et maintenue par votre groupe).

⁷ Nos échanges sont publiés sur notre blog <http://AllianceAutiste.org>, afin de fournir aux autistes, aux parents, et aux autres personnes intéressées, l'information qu'ils sont en droit d'attendre, compte-tenu de la gravité de la situation.

1- "le rôle de « dernier recours » sans moyens spécifiques qui fut longtemps dévolu à la psychiatrie, un rôle assimilé à tort à une captation médicale et abusive par les hôpitaux."

--> Sans vouloir vous offenser, cet abus est effectivement ce qui apparaît à première vue aux profanes et aux usagers lambda...

Est-ce que le prix de journée de 1000€, incroyable à l'heure où tant de nos concitoyens vivent dans la misère, et qui me semble très difficile à justifier, ne compterait-il pas parmi les facteurs susceptibles de produire des dérives ?

--> C'est vrai qu'il faut débattre démocratiquement.

Les autistes et les familles sont probablement très intéressées pour savoir à quoi il est fait référence avec la mention "à tort".

Il me semble que ce paragraphe mériterait de plus amples explications, pour éviter d'accuser à tort le rédacteur ou les accusateurs incriminés.

En tant qu'autiste ⁸, je ne supporte pas l'injustice (neurologiquement, en plus de moralement).

2- "l'autisme, à la fois *maladie* neuro-développementale dont l'origine est diverse, notamment dans ses causes génétiques, et handicap invalidant de gravité variable."

--> Je passe sur le caractère infamant, stigmatisant et dévalorisant d'un concept supposant les autistes "malades à vie"... (*Est-ce que les aveugles sont aussi des "malades" ?*)

- J'aimerais savoir dans quelle mesure vous voudriez bien nous aider à mieux débattre sur cette polémique de "l'autisme-maladie", par exemple en précisant sur quels textes (définitions du dictionnaire, de l'OMS, etc.) ce communiqué se base pour dire que l'autisme (*je dis bien l'autisme, condition neurologique, et non pas les "troubles" associés, ni encore moins les co-morbidités*) est une "maladie".

- Je suis désolé pour toutes ces questions un peu désagréables ; j'espère qu'elles ne le sont pas au point de vous offusquer ; sans doute à cause de (ou grâce à) mon mode de pensée autistique, j'ai du mal à voir comment quelque chose pourrait être en même temps une maladie, et en même temps un handicap : peut-être y a-t-il là un de ces "abus de langages" sans importance pour les personnes avec non-autisme ? Peut-être que pour plus de précision on pourrait dire que l'autisme *entraîne* un handicap ?

Sans vouloir vous vexer, j'aimerais vous dire qu'il est difficile pour les autistes de lire que leur nature est non seulement une maladie, mais aussi un handicap (une sorte de double-peine), surtout lorsque l'on comprend que dans l'immense majorité des cas, le handicap n'est pas causé simplement par l'autisme, mais beaucoup plus clairement par la non-prise en compte correcte de l'autisme par le système social majoritaire, entraînant fatalement des carences et malentendus qui nous posent des problèmes, nous défavorisent et nous handicapent.

3- "Ils sont *plusieurs dizaines de milliers, formés et qualifiés*, qui suivent depuis des années les évolutions en cours dans ce domaine. Avec leurs syndicats et leurs instances professionnelles multiples, ils contribuent à ces transformations avec le soutien discret de plusieurs dizaines de milliers de familles.

Aujourd'hui, tous sont inquiets."

--> Ici, on doit comprendre "inquiets pour les (personnes) autistes", n'est-ce pas ?...

⁸ (Si "autiste" vous choque, vous pouvez remplacer par "personne autiste" : je tiens au respect de votre sensibilité. Mais "personne avec autisme", non (explications sur demande))

Si oui, cela serait gentil de le préciser. En effet, en général on n'a pas l'impression que les psychiatres éprouvent une quelconque compassion pour les patients, à tel point que j'ai fini par me dire que c'est sans doute pour des motifs professionnels légitimes qu'ils paraissent si "froids" et peu humains.⁹

--> Mais si cette inquiétude concerne également la notion d'emploi ou d'avenir, ça me semble légitime aussi. Seulement, ce serait mieux de préciser.

--> Au fait, ici il est fait mention de *dizaines de milliers* de psychiatres, formés et qualifiés, en matière d'autisme ??... Pourriez-vous avoir la gentillesse de vérifier s'il n'y a pas une erreur, ou alors j'ai mal compris. En général on passe son temps à déplorer le manque de spécialistes formés à l'autisme... Je croyais que c'était de l'ordre de quelques dizaines pour les adultes, et quelques centaines (?) pour les enfants. Il doit y avoir un malentendu. Pour nous c'est très très important si vous pouvez aider à clarifier. Ou alors on n'entend pas la même chose par "formés et qualifiés". Peut-être que cela ne sous-entendait pas "à l'autisme" ? Pourtant, un psychiatre est forcément formé et qualifié... Donc, quid ?

4- "Avec une extrême violence polémique, certains courants hostiles au système de soins "

--> La violence, c'est aussi quand on se retrouve enfermé des mois, des années, ou à vie, par les "dizaines de milliers", sans explication, sans justification, sans aucun espoir de s'en sortir ! Et naturellement sans pouvoir l'exprimer. Peut-être y a-t-il un lien de cause à effet entre ces deux formes de violence ? (*c'est une vraie question, pas une question rhétorique*)

--> Est-il possible de savoir un peu moins vaguement quels seraient ces courants ? Des associations de familles ? Nous, peut-être ?

5- "et à la protection sociale"

--> Sans vouloir tomber bêtement dans un message accusatoire et "polémique", en lisant ça j'ai plutôt envie de le reformuler en : "et aux dérives financières nées de la prodigalité de la "protection sociale" (caisses d'assurance maladie)".

6- "se targuent d'avoir droit de cité dans les cabinets de nos ministères"

--> Dans quel médias ?

Je crois avoir dit ou écrit quelque chose comme ça, mais sans me douter que cela pourrait remonter jusqu'à vous ; il doit s'agir d'associations plus puissantes et il conviendrait effectivement d'en savoir plus, pour corriger les abus.

7- "Des lobbyistes s'expriment dans les instances de la république comme s'ils étaient des sous-ministres ou leurs superviseurs."

--> Là on comprend -avec les mots employés- que la phrase est un peu exagérée, mais malgré tout, même en oubliant le style, cela semble tout de même un peu abusif. Si on avait pu avoir de petites notes de bas de page, avec des références, cela aurait été mieux.

Si vous avez un exemple, cela m'intéresse.

Les personnes porteuses de lobby devraient être réprimandées et remises à leur place.

--> Ces "lobbyistes", est-ce qu'ils essaient de défendre des personnes, ou bien des intérêts privés ? (emploi, argent, prestige etc.). Je demande cela parce que d'habitude c'est un mot que j'utilise pour parler du monde médical (un "lobby" adverse, en somme, mais qui -lui- repose sur des montants financiers faramineux). Au vu

⁹ (J'espère ne pas être trop sarcastique en écrivant tout cela, mais après tout ce que j'ai souffert personnellement dans les limbes psychiatriques françaises, ça me soulagerait peut-être un peu de connaître la vérité à ce sujet).

des sommes en jeu, vous comprenez qu'il est très important de bien montrer que ce communiqué défend bien des personnes et pas autre chose, sans quoi il serait nuisible à la cause que vous y défendez (si j'ose me permettre un conseil).

8- "Sous prétexte de désaliénisme, des *intérêts privés* se sont imposés dans des domaines qui relevaient jusqu'ici du service public et de l'université. Des organismes en conflit d'intérêt remportent des appels d'offres sans concurrence."

--> Je ne sais rien de tout ça, je ne peux pas deviner, ça paraît grave : comment en savoir plus, s'il-vous-plaît ? (Ou alors, vous parlez des ESMS ??...)

9- "Les *Recommandations de Bonnes Pratiques de la HAS* sont détournées de leur esprit et de leur lettre pour justifier des détournements scientifiques. Un obscurantisme pesant s'installe".

--> Vu que je participe à l'élaboration des recommandations pour les autistes adultes actuellement, il me semble très important d'en savoir plus. Quelques indications, SVP ? ¹⁰

10- "De plus en plus nombreuses, des familles inquiètes s'organisent et se rassemblent dans plusieurs associations nouvelles, réclamant de la démocratie et de la transparence, mais elles sont vouées à la discrimination et à l'hostilité des fonctionnaires dans des agences et des groupes de travail de la république où règne une atmosphère de chasse aux sorcières."

--> Nous de notre côté on a parfois l'impression que l'hostilité des fonctionnaires est dirigée contre les "familles anti-psychiatrie". Ca ne doit pas être le même type de familles. Jamais entendu parler. Je suis pour le dialogue, et résolument, farouchement contre les excès de pouvoir des fonctionnaires : pouvez-vous nous indiquer quelques associations de ces familles ?

11- "associations scientifiques et leurs milliers de membres s'adressent au *président de la république*"

--> Je suis navré d'être aussi pointilleux, mais il me semble que le titre du Chef de l'Etat devrait pour le moins arborer des lettres majuscules, quels que soient les griefs que l'on pourrait faire à celui qui le porte, d'autant plus que les mesures annoncées le 19 mai (et concrétisées par la nomination de notre ami Josef) me semblent extrêmement encourageantes, tout à fait dans le sens ce que nous et les associations de parents demandons depuis si longtemps.

C'est le seul endroit où la règle des majuscules n'a pas été respectée... Oubli ? Lapsus révélateur ? Reproche caché ? ¹¹

12- " en appelant les personnels de santé et les familles à s'exprimer par tous les moyens autorisés par la loi.."

--> ... Euh, et les autistes ??....

En espérant vivement que la rugosité naturelle de mes réflexions et questions (*j'ai pourtant fait des efforts !*) ne vous dissuadera pas de bien vouloir accepter d'y envisager des réponses, je vous remercie pour votre

¹⁰ (Désolé de ne pas pouvoir suivre toute l'actualité, je ne suis qu'un simple autiste, débordé etc.)

¹¹ (Pour un autiste, il est difficile de deviner les messages cachés ("implicites" pour vous), reposant sur des référentiels que nous ne partageons pas.)

sollicitude et pour votre engagement pour défendre la cause des autistes, des familles, des personnels, et de la démocratie ;

et je vous prie de croire, cher Monsieur le Docteur Chambry, en l'assurance de ma très respectueuse considération.

RAPPEL DE MON COURRIEL DU 9 JUIN 2016 :

Monsieur le Docteur Chambry

Le 26 mai (voici maintenant presque deux semaines), en lisant le communiqué que vous nous avez fait parvenir (à la liste CNA), j'avais "buté" sur le mot "maladie", et sur pas mal d'autres déclarations qui selon moi nécessitaient des éclaircissements.

Je vous avais donc écrit¹², sans trop préparer mon message ni le remodeler, mais en faisant très attention à ne pas (trop) laisser transparaître toute manifestation d'écoeurement, d'irritation voire de colère, car au fil des ans et au bout de centaines de lettres j'ai fini par comprendre que le moindre signe de non-respect ou "à caractère menaçant" est presque toujours utilisé par les interlocuteurs "administratifs" ou "plus puissants" ou "se croyant au-dessus" pour se borner à ne pas daigner répondre à mes lettres (ce qui les arrange bien).

Je n'ai pas reçu de réponse de votre part.

Pourtant, même si dans mon courriel je n'ai pas pu résister à laisser une certaine liberté à quelques petites pointes d'une ironie sans doute consolatrice (et souvent unique de se défendre face aux "murs"), j'ai vraiment fait des efforts pour limiter les risques.

D'habitude, j'écris de manière beaucoup plus brutale.

¹² Mon courriel était émis en tant que "CCNAF", c'est à dire dans un esprit de dialogue, de consultation et de participation "diplomatiques". Mais aujourd'hui, je pense que cette discussion (ou ces tentatives) entre les autistes et vous se passent plutôt dans le champ de la "défense des autistes" que dans celui du dialogue et de la collaboration, et donc c'est en tant que membre de l'Alliance Autiste que je vous écris (et non plus en tant que "CCNAF").

Je pense que lorsqu'un autiste (une "*personne*"¹³ autiste") fait des efforts pour respecter les conventions sociales (et la susceptibilité -ou l'honneur- des élites), il est assez décourageant de voir que ces efforts ne sont même pas pris en compte (pas plus que le fond de ce que je soulève).

Etant un "vieil autiste" et n'ayant pas bénéficié des "prises en charges" et autres "soins" censés être prodigués par les services de santé publique français, notamment via une intelligentsia (ou nomenklatura ?) psychiatrique n'ayant jamais été capable ni de me comprendre, ni de m'aider (sauf en m'enfermant "pour mon bien" pendant 15 mois), je n'ai donc qu'un très mauvais accès à la "théorie de l'esprit" et aux conventions sociales.

Je ne peux donc qu'essayer de deviner les causes des absences de réponse.

Peut-être que le fait que je laisse tous les destinataires de la mailing-list en copie pouvait être perçu comme une provocation ?

¹³ (Si vous trouvez pertinent de rappeler qu'un autiste est aussi, ou d'abord, une *personne*...)

(Dans ce cas, je demande très sérieusement -et pas seulement de manière "décalée" (*décalée par rapport à quoi ?...*)- que le même traitement soit systématiquement appliqué aux autres personnes souffrant de stigmatisation, pour que nous ne soyons pas injustement stigmatisés entre tous : je vous demande (afin de les respecter en leur montrant que vous les considérez comme des personnes...), de désigner ainsi les personnes suivantes :

- les personnes homosexuelles (ou "personnes avec homosexualité"...);
 - les personnes immigrées (ou "personnes avec origines extra-communautaires"...);
 - les personnes de couleur (ou "personnes avec couleur"...);
 - les personnes juives (ou "personnes avec famille de confession juive"...);
 - les personnes musulmanes (ou "personnes avec islamisme"...);
 - les personnes policières (ou "personnes avec fonction policière"...);
 - les personnes criminelles (ou "personnes avec criminalité"...);
 - les personnes asiatiques (ou "personnes avec asiatisme"...);
 - les personnes malvoyantes (ou "personnes avec malvoyance"...);
 - les personnes fumistes ("fumiste" est la dénomination officielle des professionnels en cheminées, mais c'est dévalorisant ; c'est une minorité particulièrement oubliée) (ou "personnes avec fumisme" (les médecins ont le droit d'inventer ce mot)...);
 - les personnes menteuses (ou "personnes à caractère mensonger" ou "atteintes de troubles résultant de la peur qu'autrui ne lui paraisse menaçant");
 - "les personnes Rom" (ou "personnes avec Romanité"...) (à ne pas confondre avec les "personnes venant de Rome", expression à utiliser impérativement avec les habitants de la capitale italienne visitant la France, pour ne pas heurter leur sensibilité au cas où elles auraient lu Astérix);
 - les personnes allemandes (ou "personnes avec germanisme") (car si c'est un ancien combattant qui dit "les allemands", ça peut avoir une connotation chargée d'un ressentiment forcément inadapté car agressif et patati et patata);
 - les personnes françaises (ou "personnes avec nationalité française" (si ce n'est pas "tendancieux" ou discriminant d'écrire ça);
 - personnes agentes d'entretien (ou "personnes avec emploi dans l'entretien");
 - les personnes hôtesses de caisse (ou "personnes avec emploi dans la grande distribution" (c'est plus prudent));
 - les personnes dont il n'a pas été jugé opportun de révéler leur situation relative à la présence d'anticorps propres au VIH (parce que dire "des sidéens", c'est pas cool, et puis ça fait peur, donc c'est dangereux)
 - les personnes susceptibles de pouvoir prétendre à l'allocation chômage (pour les respecter en ne disant pas "les chômeurs");
 - les personnes abruties (ou "personnes avec abrutissement"...) (attention à ne pas proférer à haute voix "espèce de personne abruti", surtout si on est dans un hôpital : agressivité, caractère menaçant, donc dangereux, donc à enfermer etc.);
 - les personnes SDLPMF (ou "personnes avec Syndrome de Dieu-Le-Père Médical Français"...);
 - les personnes détentrices de relations et de droits liés à la proximité dans l'habitat (parce qu'avec les voisins, il vaut mieux toujours faire attention...);
 - les personnes boulangères (ou "personnes avec boulangerie") (sinon, "personnes avec diplôme en boulangerie");
- etc. etc. (à vous d'inventer, d'être prudemment respectueux - ou de montrer que vous essayez de l'être - peu importe si tous ces mots rajoutent des différences, des barrières...)

(Pardon pour cette digression "pas adaptée")

Peut-être que les réactions envoyées par M. Masin et Mme Langlois (appréciant un côté "humoristique" que je n'avais moi-même pas autant perçu, et par ailleurs très réconfortantes pour moi) ont pu être jugées comme suffisantes pour se sentir offensé et attaqué, et donc (en suivant la logique des puissants), se contenter de ne pas répondre ? ¹⁴

Il y a quelque temps, je vous avais écrit pour vous demander si on pouvait échanger au sujet de la lettre que vous avez signée et envoyée à Mme Neuville et à Mme Touraine, le 18 juin 2015 ¹⁵ et vous m'aviez répondu très rapidement et simplement, par l'affirmative. ¹⁶

J'avais donc pensé, au vu de cette réponse plutôt encourageante, que vous n'étiez pas trop "offensable" pour un psychiatre, et que donc vous alliez répondre.

Pour en revenir au présent communiqué, j'ai fini par me demander si la non-réponse pourrait venir du fait que celui-ci n'est pas écrit (ou signé) par vous, et que donc si je veux discuter c'est avec la FFP / CNU et non pas avec la personne qui se contente de transmettre ça, et qu'alors ce "principe non-écrit" des relations sociales supposerait que je serais censé deviner tout ça, et qu'il ne vous appartiendrait pas de me le faire comprendre, même par un simple email de quelques mots.

Mais vu que vous faites partie des présidents de la FFP, si le motif de la non-réponse est bien cela, c'est peut-être un peu trop se retrancher derrière un formalisme exagéré, et donc, ici, inutilisable ?

Je pensais que vous étiez plus ou moins "obligé" de répondre, car si vous ne répondez pas :

1/ Ce n'est pas faire preuve de respect pour un autiste représentant d'autistes (c'est-à-dire cette catégorie de personnes que le communiqué semble dire vouloir aider), et ça, c'est vraiment très mauvais pour la cohérence et la crédibilité de votre démarche ; ¹⁷

2/ Si les témoins de ces échanges (les membres du CNA) viennent à penser que l'absence de réponse à ma lettre (somme toute assez simple et spontanée) est due à un manque d'arguments de votre part, là c'est vraiment très désastreux pour vous...

En effet, que penser d'une fédération de dizaines de milliers de professionnels compétents (et infaillibles au point de pouvoir décider de la liberté des personnes, sans même passer par le judiciaire), un groupe de gens tellement "savants" qu'ils se croient en droit de venir donner des directives (ou presque) aux Ministres et au Président, et qui édicterait un communiqué hautement sérieux et inquiétant (pour l'avenir des psychiatres ou des autistes), lequel serait mis à mal, et apparemment indéfendable, dès les premières questions du premier autiste capable de venir s'inviter dans les décisions concernant les autistes ? ¹⁸

Dans tous les cas, mépris de l'utilisateur ou faiblesse des arguments, cela me semble beaucoup trop risqué.

¹⁴ Si c'est le cas, je n'y suis pour rien ! J'espérais une réponse de vous, je ne m'attendais pas à d'autres commentaires.

¹⁵ http://www.fdcmpp.fr/IMG/pdf/odier-chambry.ffp-cnpp.lettre_a_neuville.18-6-2015.pdf

¹⁶ (Depuis, je n'ai pas eu le temps de m'en occuper, et il n'est pas si simple de discuter, d'analyser les erreurs dans les lettres, avec un des Présidents d'une Fédération de Psychiatres dont précisément c'est le métier et qui, en plus, maîtrisent l'autisme (et les autistes, souvent), pour moi qui ne suis qu'un simple autiste, titulaire d'un vulgaire baccalauréat de technicien, et -comble de l'irrévérence- "ancien interné" d'un hôpital psychiatrique, en raison du "trouble psychique grave qu'il présente" (jamais précisé, d'ailleurs...)).

¹⁷ (Je précise que puisque votre communiqué s'adressait à la Présidence de la République, je lui ai naturellement transmis mes commentaires, même si mon style est peu adapté).

¹⁸ (Et en plus, pour l'instant, mon approche se veut plutôt "diplomatique" ; j'ai juste réagi à un email en lisant mon courrier, ce n'est même pas un "dossier"...))

Donc je crois qu'il faudrait une réponse.

Je suppose que la réponse -si elle vient enfin- sera "sophistiquée" et qu'il me sera difficile d'en percevoir les mécanismes permettant de donner l'impression de répondre avec pertinence (c'est un métier), mais je ferai ce que je peux, avec ma "logique autistique".

Je tiens à insister vigoureusement (mais pas dangereusement ni avec "un caractère menaçant") sur le fait que **je refuse catégoriquement à tomber dans le piège qui consisterait à "classer" mes questions et donc à les oublier** (*pardon pour les caractères gras mais c'est pour que ce soit lu*), **juste parce que, en gros, "tout le monde aurait bien ri"** ou quelque chose comme ça.

Si on peut se détendre un peu, pourquoi pas, mais c'est très secondaire, et **on n'est pas là pour ça**.

En effet, même si je peux comprendre et apprécier le côté plaisant et dédramatisant du fait que j'aurais -plus ou moins à mon insu- montré un certain "ridicule" d'une "arrière garde" que finalement je ne peux que deviner vaguement, tel n'était pas l'objet de ma lettre, et **ça ne suffit pas**.

Pour moi, **la prise en compte de l'autisme et des autistes par les pouvoirs publics en France est un sujet très sérieux et très grave**, car dans la situation actuelle il y a beaucoup, **beaucoup de souffrance, et que celle-ci pourrait être évitée, tout simplement en commençant par respecter les autistes, c'est à dire en respectant l'autisme, au lieu de vouloir le "conformer" dans des "conventions" dont on peut montrer facilement l'absurdité et même la dangerosité au niveau global** (social et environnemental planétaire).

Donc les questions de styles de lettre, d'intérêts corporatistes, de petites guéguerres entre personnes... tout cela, la plupart des autistes ne le connaissent pas et ne devraient même pas avoir besoin de s'y intéresser.

Ce dont les autistes ont besoin, c'est d'une "vraie vie", avec les mêmes droits (appliqués !) que les autres, à commencer par "le droit de vivre où on veut" (sans avoir à être parqués juste pour satisfaire des intérêts professionnels et financiers, en invoquant fort opportunément une "dangerosité" des autistes susceptible de "porter atteinte à la sécurité" du monstre du Loch-Ness lui-même) et **le droit de vivre sans être dérangé parce que j'appelle les "atteintes neurologiques sensorielles ou mentales", qui résultent presque toujours du défaut de prise en compte correcte de l'autisme par le système social, en raison de "la loi des plus forts parce que plus nombreux"**.¹⁹

Par conséquent, indépendamment de tout ce qu'on peut dire autour de ma lettre (style, personnes, lobbies etc.), **je crois avoir droit à des réponses**.

Aussi, par la présente :

¹⁹ (Je parle de ça et de nombreuses choses, dans mes textes et rencontres, et notamment ici :

<http://allianceautiste.org/wp/2016/03/quelques-reflexions-autisme-medecins-francais/>

<http://allianceautiste.org/wp/2015/12/message-2015-pour-mes-compatriotes-autistes-leurs-proches-les-pouvoirs-publics-et-les-contribuables-francais/>)

- je vous prie de bien vouloir m'indiquer dans quelle mesure vous pourriez consentir à accepter d'envisager la possibilité de répondre à mes questions et de commenter mes réflexions

ou, si cette tournure vous déplaît

- je vous demande de répondre à mes questions et réflexions.

Si ce courriel est vraiment trop inacceptable, je pense qu'il serait juste et utile que l'un des destinataires en copie puisse prendre des initiatives pour faire en sorte que je reçoive une réponse à mes questions et réflexions, émise par Monsieur le Docteur Chambry ou par la FFP / CNU.

Je ne crois pas que, dans le cadre du CNA, l'on puisse invoquer les difficultés de communication d'un autiste pour refuser de prendre en compte correctement ses questions et ses besoins, qui jusqu'à preuve du contraire semblent légitimes.

En regrettant de devoir insister sur un problème que je n'ai jamais demandé, je vous prie d'agréer, Monsieur le Docteur Chambry, l'expression de mes salutations distinguées.

Dans l'espoir de recevoir enfin votre réponse, très attendue maintenant par un nombre croissant de personnes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Docteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Eric LUCAS

Autiste à haut potentiel altruiste
eric.lucas@allianceautiste.org